



AVANT PROGRAMME DE LA COUPE AUVERGNE RHONE ALPES

AIGUEBELETTE LE DIMANCHE 15 OCTOBRE 2023

Cette compétition est ouverte aux clubs de la ligue ARA et BFC.

Organisation L'organisation est assurée par le comité de Savoie d'Aviron.

Président du Comité départemental de la Savoie : Yves Charles

Président/e de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'aviron : Stéphane Guerinot

Lieu Base départementale d'aviron du Lac d'Aiguebelette – 73470 NOVALAISE

Arrivée par l'autoroute A 43, sortie Lac d'Aiguebelette

LE LAC D'AIGUEBELETTE EST UN LAC « réserve naturelle régionale ».

Nous demandons à tous les dirigeants et rameurs de respecter l'environnement, ainsi que la règlementation à la

circulation des bateaux sur le lac (consulter les plans du bassin à la base d'aviron.)

Règlement/Code Les épreuves sont disputées sous le règlement de la FFA. Licence 2024.

Arbitres Seront désignés par Alex Mazoyer, Président de la Commission Régionale des Arbitres.

Embarcations Toutes les épreuves se dérouleront sur des embarcations de construction libre (sauf cas précisés).

Parcours Le parcours se déroulera en ligne de 6 partants. Départs non tenus. Classement au temps.

Chez les J13-14 en 1x, obligation de disposer du brevet d'aviron en eaux intérieures niveau 3.

Entrainements Aucun entrainement n'est autorisé et aucune sécurité ne sera assuré en dehors des horaires de compétitions et

pendant la pause du midi. Ceci concerne les clubs ou rameurs inscrits à la compétition et ceux qui ne participent pas à la

compétition. Il en va de la responsabilité de chaque entraîneur de faire appliquer cette consigne.

Numéros Les numéros ne sont pas fournis par l'organisateur.

Le premier départ sera donné à 8h45. (Modification éventuelle en fonction du nombre d'engagés.)

Engagements Les engagements seront réalisés <u>uniquement</u> sur le site internet de la FFA. http://ffsa-goal.multimediabs.com Les

épreuves de moins de deux partants seront annulées.

Ouverture des inscriptions :Dimanche 24 Septembre14h00Clôture des inscriptions :Dimanche 08 Octobre18h00

<u>Consultation</u>: Mercredi 11 Octobre (sur le site de la ligue dans la rubrique calendrier)

Course Para/Handi Inscription par mail à : <u>anthony.lalande@ffaviron.fr</u>. Des courses seront ouvertes à la demande.

En précisant le numéro de licence, le type d'embarcation et la classification. Clôture d'inscription fixé également au dimanche 09 Octobre 2023 à 18h00.

Licences Chaque équipage devra être capable de présenter licence ou pièce d'identité (physique ou dématérialisée) au moment

de l'embarquement ou au débarquement.

Assurances Les clubs participants devront être assurés.

Droit d'engagement 5€ par siège pour toutes les courses J14, J16, J18, Séniors. À régler suite à la régate à réception de la facture par la

ligue.

- Engagement hors délais : 10€ par siège sous réserve de place(s) dans les manches existantes.



Pesée du barreur Pas de pesée de barreur

Médical et secours Seront assurés par le Médecin de la régate et de la FFSS (Fédération Française de Sauvetage et de Secourisme) de

Savoie pour les secours.

Réunion des délégués La réunion des délégués aura lieu à 07h30 à la salle DARD de la base d'aviron

Remplaçants Le remplacement d'une partie des rameurs engagés doit être déclarés selon

l'article 31 du code des régates sur l'imprimé officiel. (Complètement rempli y compris le n° de

licence.) auprès du président de Jury

Forfaits Les forfaits d'équipage doivent être fait sur l'imprimé officiel lors de la réunion des délégués

Récompense 3 premiers J13-14 et J15-16

Le premier J17-18, Senior.

Important Si les conditions climatiques ne permettent pas le déroulement des championnats Auvergne Rhône Alpes J16 de la

veille. Les courses J16 du dimanche seront supprimées et remplacées par le programme du samedi.

Information: En cas de conditions de courses défavorables l'organisation s'appuiera sur le document édité par la FFA: https://ffaviron.fr/medias/downloads/ffaviron-gestion-problemes-conditions-courses-defavorables 1934706941.pdf

Le président de la ligue Auvergne Rhône Alpes

Stéphane GUERINOT

Président de la Commission régionale des arbitres Alex MAZOYER Le président du Comité départemental d'aviron de Savoie Yves Charles

rves charles

harley



Coupe Auvergne Rhône-Alpes Automne

LICENCES 2024

DIMANCHE MATIN								
N° Course	Catégorie	Bateaux	NB Engagés	Hor. Indicatif	Distance			
1-2	FS / FJ	2-		08h45				
3-4	HS / HJ	1X						
5-6	FS / FJ	2X			2000			
7-8	HS / HJ	4X			2000			
9-10	HS / HJ	4-			2000			
11-12	FS / FJ	8+		9h45	2000			
13	HJ16	2X			1500			
14	FJ 16	4+			1500			
15	Mixte 50/50 J16	4X			1500			
16	HJ16	8+			1500			
17	FJ 16	4X		10h45	1500			
18	HJ14	1X *			1000			
19	FJ14	2X			1000			
20	HJ14	4X+			1000			
21	FJ14	8X+			1000			
XX	Para Aviron			12h00	1000			

DIMANCHE APRES MIDI								
N° Course	Catégorie	Bateaux	NB Engagés	Hor. Indicatif	Distance			
22-23	FS / FJ	1X		14h00				
24-25	HS / HJ	2-						
26-27	HS / HJ	2X			2000			
28-29	FS / FJ	4X			2000			
30-31	FS / FJ	4-		15h00	2000			
32-33	HS / HJ	8+			2000			
34	FJ 16	2X			1500			
35	HJ16	4+			1500			
36	FJ 16	8+		16h00	1500			
37	HJ16	4X			1500			
38	FJ14	1X *			1000			
39	HJ14	2X			1000			
40	FJ14	4X+		17h00	1000			
41	HJ14	8X+			1000			

1X * BREVET D'AVIRON EAUX INTÉRIEURES NIVEAU 3 OBLIGATOIRE



